

Lettre ouverte : Le travail invisible au temps du coronavirus

Par: Hélène Tremblay, présidente de l'Afeas

Le 7 avril 2020 marque la 20^e Journée du travail invisible, une initiative portée par l'Afeas depuis 2001 et plus actuelle que jamais.

En effet, depuis les débuts de la crise sanitaire dans laquelle nous sommes actuellement plongé·e·s, plusieurs voix - celle du premier ministre mais aussi d'organismes et de féministes – se sont fait entendre pour souligner le rôle essentiel du travail invisible dans la lutte contre la Covid-19. L'apport des personnes proches aidantes, des parents et des bénévoles est en effet mis en lumière par la crise mais elles et ils sont des milliers à œuvrer dans l'ombre au quotidien, bon an mal an. C'est afin de les valoriser et de les rendre visibles que l'Afeas demande aux gouvernements québécois et canadiens de faire officiellement du premier mardi d'avril la Journée nationale du travail invisible.

La valeur du travail invisible

Le travail invisible comprend le travail accompli au sein de la famille et auprès des proches ainsi que le bénévolat réalisé dans la communauté. Ce sont les soins apportés aux enfants et aux proches malades, âgé·e·s ou en perte d'autonomie, que ce soit au niveau de l'aide aux devoirs, de la gestion des finances, des tâches domestiques, de la présence aux rendez-vous médicaux et plus encore.

Ce travail a une grande valeur car il déleste le gouvernement d'un fardeau économique (à travers le travail des personnes proches aidantes notamment) et permet à d'autres – souvent des hommes – d'effectuer davantage d'heures de travail salarié (notamment grâce au soin des enfants par les mères). Il ne faut pas oublier non plus l'importance du bénévolat qui colmate la plupart des brèches laissées ouvertes par les systèmes publics et vole à leurs secours en temps de crise comme nous le constatons actuellement.

Pour donner une idée de la valeur de ce travail, en 1995, à la suite de l'analyse faite dans chacun de ses pays membres, l'ONU évaluait la valeur du travail invisible des femmes à travers la planète à 11 000 milliards de dollars américains. Un exemple plus récent et plus près de nous : en 2015, les Agricultrices du Québec estimaient effectuer l'équivalent de 108 millions de dollars en travail non rémunéré chaque année.

Le coût du travail invisible

En plus d'avoir une grande valeur pour l'économie des pays et la société dans son ensemble, ce travail invisible s'accompagne bien souvent de coûts pour les personnes qui l'effectuent. L'Afeas

a récemment sondé près de 2000 personnes¹, membres de l'Afeas et alliés sur le travail invisible qu'elles effectuent et les coûts que celui-ci engendre. Nous y avons appris que deux personnes sur trois ne parviennent pas à chiffrer la valeur monétaire que ce travail représente. Ceci est révélateur de la dimension à la fois invisible et impalpable du travail invisible ou non rémunéré. Nous notons également que la grande majorité des personnes sondées ignore le détail des tâches reliées à ce travail qu'elles accomplissent, le temps qu'elles y consacrent et sa valeur. Elles se retrouvent donc dans l'incapacité d'évaluer les coûts des dépenses réelles tout comme les pertes de revenu potentielles (absence au travail, perte de gains, etc.). Ces constats démontrent l'importance de mettre en place des mesures pour calculer la valeur du travail invisible et valoriser les personnes qui l'accomplissent.

En plus des coûts et des pertes financières qu'il engendre, il importe également de rappeler, en cette période de pandémie, que le travail invisible comporte aussi son lot de dangers. En temps « normal » il peut engendrer des blessures liées aux soins donnés ainsi que de l'épuisement physique et psychologique. En ces temps « anormaux » que nous vivons, c'est leur vie que des parents, personnes proches aidantes et bénévoles acceptent de mettre en danger pour prendre soin des autres et permettre à la roue de continuer à tourner.

Nos demandes en cette journée

Depuis 1995, nos gouvernements se sont engagés, lors de conférences internationales sur la situation des femmes, à faire du travail invisible une priorité pour contrer la pauvreté et les inégalités entre les femmes et les hommes (les femmes accomplissant la part du lion de ce travail essentiel et parfois coûteux).

Décréter officiellement le 1er mardi d'avril *Journée nationale du travail invisible* sera un pas vers le respect de ces engagements. Pour rendre visible ce travail, nous demandons également que sa valeur soit prise en compte dans le calcul du PIB. Cela permettra de mettre en lumière cette production essentielle à toute société et, conséquemment, de mettre en place des mesures de soutien pour les parents et pour les personnes proches aidantes et d'assurer des salaires acceptables à celles qui occupent des emplois similaires et rémunérés bien maigrement (entre autres les éducatrices en garderie, les préposées au bénéficiaire, les caissières, etc.).

La reconnaissance du travail courageux et crucial qu'accomplissent les bénévoles, parents et personnes proches aidantes en temps de crise est une évidence. Mais cette reconnaissance devrait être la norme en tout temps, ***parce que le travail invisible, ça compte!***

¹ 1892 répondant.e.s : Il s'agit d'un sondage maison, sans prétention de représentation géographique ou de validité scientifique.